

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 juin 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Marc Rouvier, 1^{er} Adjoint**.

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - C. PROUTEAU - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. SAUVADE - A. ZAKHARY

Absents représentés : Y. MICHEL par M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. IBARS - JC. ARAGON par L. GASC - M. PEREZ par G. REQUENA - W. BIGNON par D. CUPOLI - D. VIALAS par L. DELAITE - C. PINO par D. SAUVADE - J. GROSSO par A. ZAKHARY

Absents : JD. POUSSIER - JF. MARY - C. BASTIDE

2. Budget supplémentaire 2022 Budget Principal (Annexe 2)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2022,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte Financier Unique et l'affectation de résultat de l'exercice 2021,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Financier Unique, établi annuellement et conjointement par l'ordonnateur et le trésorier municipal à la clôture de l'exercice budgétaire a été approuvé et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recette compte 001 « Résultat d'investissement reporté »	898 583,64 €
Recette compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisé »	1 500 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	1 192 932,01 €
--	----------------

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2022, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2021 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2022.

Il s'équilibre comme suit :

Section investissement.....	3 672 794,89 €
Section fonctionnement.....	1 342 267,01 €

M57 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		100 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL		230 200,00	
65	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		51 664,00	
68	PROVISIONS		10 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)			-23 149,00
731	FISCALITE LOCALE			149 751,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			22 733,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			1 192 932,01
		TOTAL OPERATIONS REELLES	391 864,00	1 342 267,01
		<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT		250 403,01	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		700 000,00	
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	950 403,01	0,00
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 342 267,01	1 342 267,01

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
10	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		638 484,00	1 500 000,00
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT RECUES			9 600,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			-2 685 791,76
905	TRAVAUX BATIMENT COMMUNAUX		53 000,00	
951	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		24 000,00	
980	COMPLEXE SPORTIF		1 291 232,12	0,00
	TOTAL OPERATIONS		2 006 716,12	0,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			898 583,64
	RESTES A REALISER		1 666 078,77	3 000 000,00
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES		3 137,34	3 000 000,00
903	TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE		218 125,28	
905	TRAVAUX BATIMENT COMMUNAUX		36 562,08	
914	ECOLES		596,64	
918	EGLISE		17 646,00	
922	ECLAIRAGE PUBLIC		1 061 552,34	
941	CRECHES		130 199,01	
951	IMMO CORPORELLES		126 875,40	
956	INFORMATIQUE		875,88	
959	AMENAGEMENT URBAIN		7 080,00	
961	PLAN DE GESTION DU PARC ARBORE		15 359,87	
963	CMJ		1 099,99	
975	PIETONNISATION DES QUAIS		20 858,22	
980	COMPLEXE SPORTIF		26 110,72	
	TOTAL OPERATIONS REELLES		3 672 794,89	2 722 391,88
		<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	250 403,01
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			700 000,00
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00	950 403,01
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		3 672 794,89	3 672 794,89

Par conséquent, il vous est proposé :

D'adopter le budget supplémentaire sur l'exercice 2022, concernant le Budget principal M57 détaillé ci-dessus,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de la conseillère municipale

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Pour 24, Contre 2)

Adopte le budget supplémentaire sur l'exercice 2022, concernant le Budget principal M57 détaillé ci-dessus,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint

Marc Rouvier



Envoyé en préfecture le 15/06/2022

Reçu en préfecture le 15/06/2022

Affiché le 16/06/2022



ID : 034-213401508-20220607-DEL_22_06_07_02-DE

